



L'Association Musicale de Caluire et Cuire recrute pour la rentrée 2019, un professeur de Formation Musicale et chorale à temps partiel (5H45 minimum) en Contrat à Durée indéterminée le mercredi et le samedi entre 9H et 12H à compter du 16 septembre 2019. Un complément d'intervention dans les écoles de Caluire sur le temps périscolaire sera demandé (les horaires ne sont pas encore décidés)

- Missions :**
- Enseigner la musique, par le biais de la formation musicale, à des élèves dans les cursus éveil, cycle 1 et cycle 2 enfants ou adultes, en adaptant sa démarche pédagogique au cadre pédagogique porté par l'école de musique, et en coordonnant son action avec les autres enseignants
 - Organiser et suivre la progression de ses élèves, en lien avec sa hiérarchie et ses collègues ; mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation, participer à la mise en place des évaluations de fin de cycle, y présenter ses élèves le cas échéant
 - Encadrer et animer, selon les besoins, du chant choral lié à la formation musicale ; présenter ses élèves à des moments de jeu en public ; participer aux dynamiques en développement en faveur des pratiques collectives
 - Faire découvrir la musique aux enfants scolarisés en Grande Section Maternelle et CP dans les écoles de Caluire et Cuire.
 - Participer avec son groupe à un concert en fin d'année scolaire
 - Participer aux instances de concertation

Profil : Diplôme d'État souhaité dans la/les discipline(s) ou DUMI, ou expérience significative d'enseignement.

Qualités recherchées : Savoir adapter sa pédagogie au Projet d'Etablissement de l'AMC2
Savoir travailler en étroite collaboration avec les autres enseignants

Rémunérations : Selon Convention Nationale de l'Animation
Groupe 2, coefficient 255

Envoyer CV et LM à :

M. Le Directeur
AMC2
1 Rue J. Moulin
69 300 Caluire et Cuire
Ou par mail : contact@musicamc2.fr

Pour plus d'information sur l'AMC2, visiter
notre site : www.musicamc2.fr et page
Facebook AMC2